



DEMANDE D'INSCRIPTION POUR
LE CERTIFICAT D'ANIMATEUR FÉDÉRAL
Saison 2024-2025



Ce dossier dûment rempli et accompagné des pièces demandées devra être déposé ou envoyé à Ligue de Bretagne de judo 15 jours avant le début de la formation

Début de la formation du **28 Octobre au 1^{er} Novembre 2024 - Socle Commun** – Dojo Régional de RENNES

Tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé.

Informations Vous Concernant

Mme M.

Département :

Nom :

Club :

Prénom(s) :

Numéro de Licence :

Age :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel. Portable :

Adresse mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Club d'alternance :

PHOTO

Le tuteur

Nom :

Prénom :

Numéro de diplôme :

Cachet du club et signature du président avec nom / prénom :

Votre dossier doit être déposé ou envoyé par mail
ligue.judo.bretagne@gmail.com - 1 Allée Pierre de Coubertin 35205 Rennes

**A la ligue régionale organisatrice de la session 15 jours avant le début
de celle-ci.**

(Cachet de la poste faisant foi)

Pré-requis :

- Être ceinture noire 1^{er} dan ~~ou~~ au moins ceinture marron et titulaire du Certificat d'Assistant Professeur
- Être âgé d'au moins 18 ans le jour de la certification.
- Être licencié à la FFJDA pour la saison en cours

Documents à renvoyer :

- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique **et à l'enseignement** de la pratique du judo/jujitsu.
- Avoir un club d'alternance et un tuteur ayant un diplôme professionnel autorisant l'enseignement du judo jujitsu.
- Fournir une copie de l'Attestation de formation de 1ers secours (PSC1 ou équivalence).
- Fournir un extrait N3 du casier judiciaire ou pièce identique certifiée exacte pour les étrangers.
- Fournir un document stipulant son engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole.

Socle commun (400 euros)

oui non

Socle spécifique Ecole du judo 6/11 ans (140 euros) :

oui non

Socle spécifique Judo ado/adulte +12 ans (140 euros) :

oui non

Socle spécifique Jujitsu (140 euros) :

oui non

Socle spécifique Taïso (140 euros) :

oui non

Règlement à effectuer en 2 fois (1 pour le socle commun et 1 pour les socles spécifiques) :
par chèque ou par virement : **IBAN : FR76 1558 9351 0600 9920 9124 068 BIC : CMBRFR2BXXX**